



Inscription adulte 19 ans dans l'année et plus Saison de septembre 2026 à décembre 2027

Séances (selon le calendrier d'activité) :

- Mercredi soir (de 20H35 à 21H30) -> Apprentissage à l'esquimautage en piscine (selon planning).
- Mercredi (selon planning)
- Vendredi (selon planning)
- Samedi (matin, après-midi ou toute la journée) -> Tout milieu (selon planning)
- Les projets portés par les adhérents : sorties à la journée ou sur un week-end, balades estivales...

Inscription de septembre à décembre 2026 (3 mois) **160€**

Inscription 1^{ère} année et 2^{ème} année **290€**
Du 01 Janvier 2027 au 31 Décembre 2027 (soit 12 mois)

Inscription 3^{ème} année et plus **240€**
Du 01 Janvier 2027 au 31 Décembre 2027 (soit 12 mois)

Assurance complémentaire (Optionnelle) **15€**

Ces tarifs comprennent : L'adhésion au CCKQC, la licence FFCK, L'assurance, Le prêt du matériel (Kayaks, pagaies, gilets, jupes, casques), l'accès aux vestiaires/douches, l'encadrement, la participation aux séances club, L'accès à la piscine (esquimautage), l'accès au bassin de Lochrist, les transports (rayon de 50km).

Règlement : Par chèque, carte bancaire et chèque vacances connect (sur place), chèque vacances ou par virement (**IBAN : FR76 1558 9297 4603 5305 6424 033 BIC : CMBRFR2BXXX**) (**possibilité de payer en 3 ou 4 fois**)

Réduction famille :

- A partir de 2 membres de la même famille = 15% sur l'ensemble des licences payées (hors assurance complémentaire)
- A partir de 3 membres ou plus de la même famille = 25% sur l'ensemble des licences payées (hors assurance complémentaire)

Certificat médical ou questionnaire santé :

- Pour la première licence
 1. Pour du loisir, il devra fournir chaque année un questionnaire relatif à l'état de santé du pratiquant majeur et ne comportant que des réponses négatives (s'il y a une réponse positive, il doit fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois) ou un certificat médical avec noté dessus « la pratique du kayak en loisirs »
 2. Pour la compétition, il devra fournir un certificat médical avec noté dessus « loisirs et compétition ou les 2 »
- Le renouvellement d'une licence loisirs ou compétition est subordonné à la présentation d'un certificat médical (datant de moins d'1 an) tous les 3 ans. Entre temps, il devra fournir chaque année un questionnaire relatif à l'état de santé du pratiquant majeur et ne comportant que des réponses négatives (s'il y a une réponse positive, il doit fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois).

Le club fonctionne de septembre à juin : Les séances encadrées ne sont pas assurées en JUILLET/AOUT et pendant les vacances scolaires.

Contact Bureau : Président Kerisit Yohann
Trésorier Kerdraon Geneviève
Secrétaire Landrain Brigitte
Contact moniteurs : Bachaou Nordine 0685774155
D'Herve Lionel 0648300455
Germaine Olivier 0638980491

presidence@kayak-quimper.org
tresorerie@kayak-quimper.org
secretariat@kayak-quimper.org
kayak.quimper@orange.fr
sportkayak.qr@gmail.com
cckqc.oliv@gmail.com